

CONCESSIONS DES PLAGES DE SKIKDA

Balade sur les côtes de Larbi-Ben-M'hidi

La concession des plages est la nouvelle stratégie touristique qui a du succès. Les pouvoirs publics y tiennent en dépit de l'exploitation anarchique des plages qui reste toujours en vigueur.

Neuf sites implantés dans sept communes, Kef-Fatma (Ben-Azzouz), Guerbez (Djendel-Mohammed-Saâdi), Kerker (Ben-Zouit), Ben M'hidi (Skikda), Oued-Legsab et Oued-Righa (Filfila), Aïn-Zouit (Grande-Plage) Aïn-Daoula et Teleza (Collo) ont été retenus suite à un appel aux enchères et ce, pour l'octroi du droit à l'usage et à l'exploitation touristique des plages, publié le 14 juin 2005, dans un quotidien régional de l'Est. Quinze soumissionnaires ont présenté leurs offres pour les six dernières plages citées. Parmi eux, six ont été retenus. En revanche, aucun soumissionnaire n'a déposé son dossier pour les trois autres plages.

Ces six nouvelles concessions s'ajoutent aux huit attribuées la saison précédente et qui sont implantées à la Marsa, Tamanar, les Platanes (2 dont une défaillante), Ben M'hidi (2), Collo (2 : hôtels Torche et Teleza). Trois autres concessions ont été accordées, suite à une décision du wali. Les bénéficiaires sont les gérants des hôtels classés qui peuvent réaliser une extension de leurs activités hôtelières à travers une concession d'une plage. Les hôtels sont Essale, Bougaroun et Concorde de Saâdi Nadir, le gérant du Titanic. Elles auront pour objectifs de contribuer à l'essor du tourisme, de s'impliquer, dans un souci environnemental, à la protection du littoral et au nettoyage des plages, de créer de l'emploi et de lutter contre l'anarchie et l'illégalité sévissant sur les côtes. Ceci en théorie.

Une randonnée pédestre tout au long de la côte de Larbi-Ben M'hidi est apparemment utile pour lutter contre les effets de la sédentarité ! La plus grande côte de Skikda, qui dispose de près de 10 km de plages pourrait être un « baromètre » pour évaluer la réussite de la saison estivale, ou son échec, lequel sera imputé à l'élément humain. Pour preuve, des 4 milliards de centimes alloués à la saison estivale, plus de 50 % ont été destinés aux communes de Skikda et Filfila, qui englobent la plus grande côte de la wilaya, des 29 opérations lancées, 10,06 pour la première et 4, pour la deuxième, ont ciblé cette côte. L'APC de Skikda a déboursé 2 milliards de centimes, touchant aussi Stora, et celle de Filfila aurait déboursé 481 millions de centimes.

La concession "Titanic" : une ambiance branchée

Première escale, la concession Titanic, appartenant à Saâdi Nadir. Elle lui a été attribuée l'an dernier, suite à une décision du wali, dans le cadre de l'extension des activités hôtelières de l'hôtel Concorde. Une chance de Francis Cabrel fait vibrer le sable. L'accueil est chaleureux. Et pas seulement du gérant, le serveur « Badjingo », le « chou-chou de la plage », comme on le surnomme, y contribue à sa manière. La concession est d'une superficie de 5 000m², elle est dotée de deux terrasses, de restauration et de fast-food. Elle dispose de tentes acquises pour 7 millions l'unité, nous dira le gérant, « on vise toujours l'innovation, pour chaque sai-

son, on soigne le look. Les prix sont abordables, par rapport à l'hôtel Es Salem, bien sûr les prix varient selon que le client prend son déjeuner au restaurant ou apporte son propre repas, cela peut passer du simple au double ».

On est vite branché à l'ambiance qui y règne. Cette dernière ressemble, toutes proportions gardées, à celle des villes de Dunkerque et de Calais, aux dires d'un émigré, un fidèle client : « C'est mon lieu préféré, je viens chaque année, la sécurité est garantie et la cuisine est variée. Il y en a pour tous les goûts ». Sa fille, Sirine de Lille, résume en un mot la situation : « Tout est bien ». Une Française profitant de notre venue abordera la question sécuritaire : « Avant notre venue, on avait des appréhensions liées au terrorisme et aux problèmes sécuritaires en Algérie, notamment à Skikda, mais c'est de l'intox ».

Concernant cette concession, les gens son plus sympas qu'à Saint-Tropez. Deux estivantes de Constantine, qui passent leur été régulièrement à Titanic et à Bona-Beach, sont également satisfaites de l'accueil et de l'atmosphère ambiante, « bien que, il faut le préciser, à Bona-Beach, c'est plus animé ».

Bleu-Azur, la première plage privée d'Algérie : le désenchantement au bout des plantes

A quelques centaines de mètres, la première concession privée d'Algérie, « Bleu Rivage » appartenant à Belaksir Abderezak, se cache par lassitude, elle est cogérée par un handicapé moteur, champion en natation. « Il vaut dix personnes, il se démène comme un vrai combattant avec six autres employés pour garantir la sécurité et le confort des clients », dira le responsable. Cette concession est dotée d'un petit local à la couleur bleue, elle a le sable le plus fin et peut-être le plus propre de la côte, « l'opération de nettoyage du site a été effectuée rigoureusement au mois d'avril », nous dira le gérant. Et d'enchaîner : « On a également réussi le pari de faire des plantations sur le sable. On dirait pas la Sicile ici ? » Sept familles algéroises se déplacent chaque saison pour venir se baigner dans le cercle bien sécurisé du « Bleu Rivage », a 500 DA la table et quatre chaises, c'est ce que nous affirme Belaksir.

« Ces plantes, je vais les emporter avec moi », dira notre interlocuteur, visiblement très déçu. Il s'explique : « Je suis vraiment déçu, j'ai eu l'honneur, et Skikda avec, d'avoir la première plage privée d'Algérie attribuée par l'APC RND de Skikda en 1998. J'avais élaboré un programme consistant à nettoyer les quatre sites que j'ai ciblés et réalisé pour chacun d'eux une activité spéciale. Pour les deux premiers, j'envisageais de faire deux plages privées avec toilettes et douches, le troisième site est un espace idéal pour la pêche, le quatrième devait abriter le projet d'un centre d'équitation durant les neuf mois de l'année, pendant la saison estivale, les chevaux seront loués à la Gendarmerie nationale pour que ces éléments se déploient confortablement le long des plages. Mais



rien ne sera réalisé ». Il rectifie le tir : « Oui à part cette concession, rien n'a abouti, même cette dernière est bloquée dans sa mission, vous n'avez qu'à constater la concurrence déloyale sévissant le long de la côte pour se rendre compte du mal qu'on nous fait ». La suite de notre parcours confortera ses dires.

En quittant les lieux, nous n'avions cessé de « ruminer » cette sentence lourde de sens : « Lorsque Jeanne d'Arc s'est sacrifiée pour le Christ, les Chrétiens lui ont donné une rose, mais lorsque Larbi Ben M'hidi s'est sacrifié pour l'Algérie, ceux qui ne connaissent pas sa valeur, lui ont rendu un dépotoir. »

La plage Aya : troisième escale

Juste en face de la Caravelle, une concession la Plage Aya attribuée l'an dernier. « Nous avons commencé à travailler le 27 Juillet 2005, la saison tirait à sa fin, on a eu juste le temps de s'installer et de nous faire connaître », nous dira le gérant Bouzeraâ Fouad. L'endroit est sympathique, 5 employés veillent à la sécurité de leurs clients, l'espace est réservé, uniquement aux familles. D'ailleurs, juste après avoir foulé le sable, un agent nous apostrophe : « Etes-vous en famille, khouya ? » « Non », lui répondons-nous, en déclinant notre profession et en demandant le gérant. Le jeune enfin soulagé nous prie de quitter les lieux et fait signe furtivement au gérant de venir.

Cette appellation tire son origine de la fille du gérant, Bouzeraâ Fouad. Ce dernier déplorera le problème d'eau et... la concurrence déloyale. Il soulignera aussi, concernant l'idée des concessions, que « c'est une très bonne idée, mais elle est un peu tardive, on aurait pensé à la lancer dans les années 1997, 1998 et 1999, car avec le recul on constate que beaucoup de mal a été fait à la région de Larbi-Ben M'hidi, à cause du banditisme, de la criminalité et l'IMP (vresse publique manifeste) qui ont caractérisés les plages en période estivale ». Et d'enchaîner : « Le manque d'hygiène serait aussi l'un des facteurs qui aurait fait fuir les estivants, comme en témoignent les 56 sacs remplis de bouteilles de vin et de boissons alcoolisées et les trois tracteurs de bois que nous avons comptés lorsque nous avons nettoyé le site avant notre installation. »

Un Constantinois, qui n'est pas « Fumeur de thé », comme il l'annonce lui-même, nous déclare : « Je viens chaque jeudi avec ma famille pour goûter à la paix, c'est propre et sécurisé, payer 400 DA pour une table et quatre chaises en plus des

50 DA pour le stationnement, est raisonnable, à mon humble avis. »

Nour-Beach : la métamorphose d'un dépotoir en « paradis bleu »

La concession de Laâla Mohamed, implantée à la plage de Oued-Gatt relevant de la commune de Filfila, est une merveille, celui qui ne connaît pas cet ancien lieu de débauche, sale et repoussant, ne peut pas constater le changement.

Son gérant, et en même temps celui d'une entreprise de nettoyage, a réussi le pari : celui de métamorphoser, et en un mois de travaux entamés l'an dernier (ce qui a abouti à l'extraction de l'équivalent de 5 tracteurs de bouteilles de vin, un dépotoir à ciel ouvert) en un espace convivial, accessible il a dressé une rampe, conçue à l'aide de troncs d'arbre et de sacs de sable. Le site est fractionné en deux, un pour les familles et un autre pour les particuliers. La concession se distingue par rapport aux trois autres que nous avons visités par deux innovations. La première, le nombre d'employés est de douze dont trois de la région de Filfila, ce qui représente le double du nombre signalé par les autres concessionnaires. « Le nombre de clients peut parfois atteindre quinze personnes les week-ends », nous dira Laâla. La deuxième, c'est la « liberté » du client, il n'y a pas d'exigences, il est libre de prendre une table, ou un parasol ou une chaise, « on a essayé de toucher toutes les bourses, le plagiste peut louer un parasol à 100 DA, une chaise à 50 DA, ou une table à 100 DA, libre à lui de choisir l'un de ces accessoires, pourvu qu'il loue l'un d'eux, c'est l'essentiel », nous explique le gérant.

La plage est équipée de jeux aquatiques pour enfants et de piscines pour bébés, accordés gracieusement. La sécurité est garantie également grâce à des chiens.

Laâla Mohammed ne cache pas aussi sa désapprobation quant au pullulement des concessionnaires « taiwan » et aux procédures administratives qui entravent le bon déroulement des affaires. Ambitieux, il compte sur la bonne volonté des pouvoirs publics, pour le soutenir dans sa démarche, celle d'apporter encore des nouveautés pour l'essor du tourisme : « J'ai une étude que je compte concrétiser, elle est coûteuse ; mais ça vaut le coup », dira-t-il et d'enchaîner : « Gageons qu'on ne nous bloque pas, le directeur du tourisme nous a beaucoup aidés, nous espérons qu'il continue dans sa démarche. »

Deux concessions implantées à Oued-Gatt et Oued-Righa attendent la décision d'attribution signée par le wali. En effet, jusqu'au 5 août, les concessionnaires n'avaient pas encore installé leurs équipements. L'un d'eux, Saâdallah Abdelaziz, alias Zizou, ancien émigré, ne désespère pas pour autant, « je viens clôturer le périmètre de mon site et mettre des chaises et des tables pour la clientèle, histoire de travailler au moins durant la dernière quinzaine d'août. Pour l'aménagement du site affecté au parking, le SG de la commune de Filfila, nous a promis de nous donner un coup de main, à condition, bien sûr, qu'on soit muni d'un agrément délivré par les instances compétentes. On va, espérons-le, honorer le tourisme à Skikda ».

La concurrence déloyale : une plaie pour les commerçants skikdis

Au terme de notre petit périple, deux faits méritent d'être signalés. Le premier : tous les concessionnaires légaux déplorent la concurrence déloyale. En effet, si on compte les espaces non payants et au service moins honorable, mais bien rémunérés pour leurs « propriétaires », sur le long de la côte, ils seraient, à coup sûr, plus nombreux, que ceux dont les concessionnaires ont payé un minimum de 9 millions de centimes la saison. Selon les dires d'un estivant, « ils doivent être bien épaulés ces gars pour se permettre le luxe de louer des espaces comme ça ». A noter aussi que les quatre hommes, en véritables sportifs, s'échangent éloges et encouragements. Le deuxième : « Parasol Khouya ? » Une demande récurrente qui a agressé nos oreilles. En effet, tous les vingt mètres, des jeunes bien bronzés, ne dépassant pas les 25 ans, alignent des parasols et des maillots pour les louer aux estivants, vous accostent gentiment, sourires aux lèvres, en prononçant cette formule magique. Le sésame pour une jeunesse désœuvrée.

Il y a aussi cette vidéo. Notre vue est torturée par la présence de la couleur verte. En l'absence des espaces verts en milieu urbain, cette trouvaille en milieu côtier, n'est guère une réussite. Nous plusieurs estivants la sécurité serait le volet le plus réussi de cette saison. Nous terminons notre « randonnée » par un constat plutôt décevant, et qui est le dénominateur commun de toutes les concessions, absence d'infirmerie pour assurer les premiers soins, pourtant inscrite dans les cahiers des charges.

Zaïd Zoheir